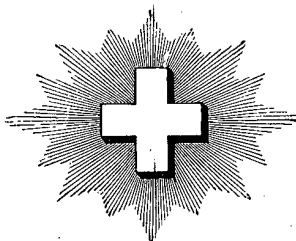


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 22773

9 novembre 1900, 6¹/₄ h. p.

Classe 64

Paul GOSTELY-MÜHLITHALER, à St-Imier (Suisse).

Perfectionnement au mécanisme de chronographe-compteur.

Le perfectionnement au mécanisme de chronographe-compteur qui fait l'objet de mon invention concerne spécialement les organes d'actionnement de la roue de compteur.

La bascule de manœuvre de la roue de compteur et son cliquet sont généralement actionnés chacun par un ressort, l'un fixé sur la platine agissant sur la bascule et l'autre habituellement fixé sur la bascule, actionnant le cliquet.

L'ouvrier chargé de régler le fonctionnement de ces organes éprouve toujours des difficultés à obtenir la tension exactement nécessaire des ressorts, ainsi que la position exacte de la tête du ressort-sautoir par rapport à la denture de la roue de compteur.

J'ai supprimé ces inconvénients et simplifié le mécanisme en faisant agir sur la bascule et sur le cliquet à la fois, un seul ressort dont la tension est facilement réglable et j'ai construit un ressort-sautoir de fabrication excessivement simple et également à tension réglable tout en pouvant également faire varier à volonté la position de sa tête par rapport à la denture de la roue de compteur.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, en plan, une forme d'exécution du perfectionnement, objet de l'invention.

La bascule *A* pivotant en *a* et qui est manœuvrée par la came *D*, porte le cliquet *C* pivotant sur elle en *v* et qui agit dans la denture *c* de la roue de compteur. Ce cliquet a un talon *e* contre lequel appuie constamment le ressort *E* formé d'un simple fil métallique fixé au plot *B* ajusté à frottement gras dans la platine *S*. Ce plot est muni d'une fente dans laquelle on peut introduire un tourne-vis avec lequel on fera appuyer plus ou moins fortement le ressort *E* contre le talon *e* du cliquet. Ce ressort *E* comme il est placé, agit en même temps sur le cliquet en tendant à le faire appuyer contre la denture *c* de la roue, et aussi sur la bascule *A* dont il tend à faire constamment appuyer l'une des extrémités sur la came *D*.

Le ressort-sautoir *R* est formé d'un simple fil métallique dont une extrémité est repliée en *r* de façon à former la tête agissant dans la denture *c* de la roue de compteur.

Ce ressort peut se déplacer longitudinalement dans une entrée pratiquée dans un plot *P* et y être fixé par une vis *V*. Ce plot est ajusté dans la platine *S* de la même façon et dans le même but que ceux décrits pour le plot *B*.

L'ouvrier chargé de mettre en place les organes du compteur aura donc toutes facilités

pour donner au ressort-sautoir la tension voulue et pour amener à la place exactement nécessaire la tête de ce sautoir en contact avec la denture *c* de la roue.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention ;

Un perfectionnement au mécanisme de chronographe-compteur caractérisé par :

- 1 Une bascule de manœuvre de la roue de compteur actionnée ainsi que son cliquet par un seul ressort formé d'un simple fil métallique porté par un plot ajusté à la platine de façon à pouvoir être orienté en vue de modifier la tension de ce ressort sur ladite bascule ;

- 2 Un ressort-sautoir formé d'un simple fil métallique dont la tête agissant dans la denture de la roue de compteur est formée par le fil lui-même, replié de façon convenable, ce ressort étant porté par un plot ajusté à la platine de façon à pouvoir être orienté afin d'obtenir facilement la tension voulue contre ladite denture, ce ressort pouvant en outre se déplacer longitudinalement dans une entrée pratiquée dans ledit plot et y être fixé par une vis.

Paul GOSTELY-MÜHLITHALER.

Mandataire : A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.

